

PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

LA LUTTE OUVRIÈRE

Organe Hebdomadaire du Parti Ouvrier Internationaliste (Bolchevik-Léniniste)
Section Française de la IV^e Internationale

VENDREDI

13 JANVIER 1939

4^e Année — Numéro 104

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION - ADMINISTRATION

15, passage Dubail
(54, boul. Magenta), Paris (10^e)

ABONNEMENTS :

France et colonies : 1 an, 30 fr.,
6 mois, 16 fr.; 3 mois, 8 fr.

Etranger : 1 an, 40 fr.; 6 mois,
20 fr.; 3 mois, 10 fr.

Compte chèque postal : Rousset
2247-23 Paris.

Replâtrage du Front Populaire pour la guerre ou Front Ouvrier et Paysan ?

Sur la base du succès de Blum-Zyromski, au Congrès S.F.I.O., voici une nouvelle tentative pour ranimer le cadavre du Front Populaire. Le Comité National se réunira à nouveau, et attendra, comme le suprême espoir... Messieurs les radicaux.

Mais ces derniers répondent par Piot (Euvre) : Actuellement, le choix est : Daladier ou le néant.

Il serait plus exact de dire : Daladier s'est haussé au rôle d'instrument de la réaction, en profitant du néant de la politique de Front Populaire.

Mais Front Populaire plus que jamais répète l'Humanité. « Les masses veulent le Front Populaire. »

Que couvre cette obstination à recoller les radicaux qui répondent en la personne du pouvoir répressif à coup de sanction et avec les décrets-lois ?

L'Humanité, ni Blum, ne le dissimulent pas. Il s'agit de promouvoir une politique extérieure de fermeté, contraire à celle de Munich. On sait ce que ça veut dire : il s'agit de s'orienter rapidement vers la guerre. Front Populaire pour la guerre, voilà ce qu'on nous propose.

Les ouvriers répondront : Front ouvrier et paysan contre le surarmement et pour le pain, la paix et la liberté.

C.

Le procès MUNIS-CARLINI est fixé au 26 Janvier.

IL FAUT LES SAUVER

Barcelone, 6 janvier. — C'est le 26 janvier qu'aura lieu le procès contre Munis et Carlini, c'est-à-dire contre le groupe bolchevik-léniniste espagnol, devant le tribunal d'espionnage et de haute trahison.

Munis et Carlini ont été transférés de la Carcel Modelo à la Prison d'Etat (où se trouvent encore enfermés les dirigeants du POUM), où le régime est plus sévère. Le tribunal a refusé l'expertise mentale de L. Zanón, et a décidé que si les témoins ne se présentent pas, le jugement aura quand même lieu. Les camarades Sanz et Fernandez, primitivement inculpés, seront appelés comme témoins. L'un se trouve au front, et l'autre à l'hôpital. Par sa présence au front, notre camarade réfute les ignobles calomnies staliniennes.

Nos camarades, il faut encore une fois le souligner, ne sont pas accusés d'espionnage (contrairement aux habitudes de la Guépéou), mais d'avoir assassiné le capitaine Narvitch, et d'avoir reçu de la IV^e Internationale des directives pour assassiner Négrin et d'autres chefs du gouvernement.

Cette accusation est purement et simplement répétée des fabrications de Moscou, de même que les accusations contre le POUM.

Nos camarades, tout en rejetant les accusations provocatrices et mensongères de la Guépéou, ont courageuse-

ment défendu la position de notre mouvement. Ils ont droit au soutien décidé de tous nos amis, de tous les ouvriers.

Leur condamnation serait un signe nouveau de la soumission du gouvernement Négrin à l'URSS et à l'Angleterre, à l'heure où Franco redouble son assaut.

De partout doivent s'élever des voix en faveur de nos camarades. Il faut exiger leur libération, par des protestations, des votes d'ordre du jour, des délégations auprès des consulats espagnols, des manifestations de toute nature.

Les travailleurs espagnols sont en danger ! A bas la répression capitaliste ! Vive la victoire sur Franco ! Vive la révolution socialiste.

SECOURS INTERNATIONAL

Pour aider les grévistes et les réfugiés poursuivis et condamnés !

Pour défendre et pour sauver Munis et Carlini !

Pour soutenir Ta-Thu-Thau !

SOUSCRIVEZ !

Verser les fonds au c.c.p. 2313-31, Suzanne Jubault, Paris.

“ SOLIDARITÉ ET LIBERTÉ ”

Le numéro de décembre de « Solidarité-Liberté » est paru.

Au sommaire :

La répression s'abat sur les grévistes (S. Jubault). — Un P. S. F. assassin acquitté ! — La presse ouvrière est à nouveau poursuivie. — Condamnation collective des ouvriers de chez Renault. — A bas les décrets-lois Daladier-Reynaud contre les étrangers. — Il faut sauver Munis et Carlini. — On n'étouffera pas l'affaire Klément, etc...

Toutes les sections doivent passer leurs commandes dès maintenant aux « Editions Populaires », 15, passage Dubail (pour le SISL), pour transmettre à Théo (SISL).

Prix du numéro : 1 franc.

Le Camarade Boumandjel élu Conseiller Municipal d'Alger

Boumandjel, défenseur des opprimés, est élu au Conseil Municipal d'Alger

Une élection vient d'avoir lieu au Conseil municipal d'Alger (indigène). Sur 2.074 votants, Boumandjel Ahmed et Abbas Mohamed sont élus avec 1.201 voix et 1.109.

Ces camarades étaient en fait les candidats du P.P.A., et c'est comme défenseurs des travailleurs algériens opprimés qu'ils ont été élus. Boumandjel est bien connu des ouvriers algériens de la région parisienne.

Boukourt, secrétaire du parti stalinien, ne recueille que 569 voix ! C'est la preuve que la majorité des travailleurs algériens se détache du stalinisme impérialiste. Soulignons que le programme des élus comportait les points suivants : « Démocratisation des assemblées algériennes par le suffrage universel, abrogation de toutes les lois d'exception (Code de l'indigénat, décrets Régnier, décret Daladier, décret Rollin, du 8 mars, code forestier). Liberté de presse, d'Association, etc. »

Le Numéro de JANVIER de Révolution est paru

Une page sur les 3 L
La guerre en Mars ?

par Forge

La Tribune Ajiste.

Une enquête sur l'Algérie
etc... etc...

4 pages GRAND FORMAT
et une nouvelle présentation

“ RÉVOLUTION ”

15, Passage Dubail, PARIS
c.c.p. BONNEL Louis 2206-21 Paris

Encore un petit format !

AS-TU ENVOYÉ
TA SOUSCRIPTION

pour la “Lutte Ouvrière” ?

c. c. p. ROUSSET 2247-23 Paris

LA CONFÉRENCE NATIONALE DES CERCLES SYNDICALISTES LUTTE DE CLASSE

(Suite de la page 3)

« Il importe de marquer ici avec force qu'aucune des organisations signataires n'aurait pu, isolément, opérer avec efficacité la dénonciation des bellicistes et des « pacifistes » qui sévissaient tant dans les rangs de la bourgeoisie que dans les milieux dirigeants de la C. G. T., durant le cours des événements de septembre. C'est seulement par le jeu de la coalition des minorités dressées contre les impérialistes et leurs alliés de tout poil que peut être levé, en pleine période de chauvinisme, le drapeau de l'internationalisme. »

Après Bardin, c'est Craipeau (Mantes) qui a la parole. Le Cercle local s'appuie avant tout sur la CIMT. Cette usine avait publié un manifeste dans son journal, « Le Réveil Ouvrier ». Ce manifeste mettait en avant le mot d'ordre des Comités ouvriers et paysans. Les sommets de la C. G. T. sabotent les grèves voulues par la base. Les travailleurs de la CIMT ont compris qu'il fallait recourir aux Comités pour donner la parole à la base, syndiquée ou non, et lier ces comités entre eux. D'autre part, les ouvriers doivent s'efforcer d'entraîner les paysans pauvres aux côtés de leurs luttes en prenant à leurs comptes leurs revendications. D'où la nécessité de constituer des Comités paysans. Il faut savoir, dit-il, lier la grève générale aux revendications des classes moyennes.

La dernière grève générale posait la question du pouvoir. Renverser Daladier ? Mais par qui le remplacer ? D'où organisation des Congrès des délégués ouvriers et paysans.

Le Réveil syndicaliste n'a rien publié du manifeste de la C. G. T. : nous avons demandé une discussion sur les Comités. Pourquoi ne l'avoir pas fait ? Les camarades de Mantes espèrent voir le Cercle prendre une position favorable.

Sur ce problème, Craipeau donne lecture d'une proposition d'adjonction au manifeste. Voici le texte :

« Nous entendons revenir au but qui était jadis celui de la C. G. T. : le renversement révolutionnaire du régime capitaliste. Pour cela, il importe de souder aux travailleurs organisés, les travailleurs inorganisés, aux travailleurs des villes, les travailleurs des champs. C'est pourquoi les syndicats doivent être les animateurs des Comités ouvriers et paysans, qui deviendront les organes directs du pouvoir populaire. »

Walfis fait lecture d'une résolution sur la situation des travailleurs indigènes du Maroc et le rôle réactionnaire que joue là-bas la C. G. T.

Ridel (Paris) affirme que les questions théoriques n'ont d'intérêt que pour les états-majors de la révolution socialiste. Le travail pratique compte avant tout. Il se solidarise avec le papier de Nuiteux sur la lâcheté des masses. Chaque ouvrier doit avoir en lui l'éducation suffisante pour agir. Pour R., le Cercle ne peut prendre position pour les Comités d'entreprises. D'accord avec G., il faut rejeter définitivement les alliances avec les organisations politiques. Au cours de son intervention, Ridel se livre à quelques attaques acerbes contre le POI et notre camarade Trotsky.

Dichamp (Bâtiment, Paris) est pleinement d'accord avec le manifeste publié dans le numéro 16 du Réveil Syndicaliste. Pour lui, accepter des positions élaborées en dehors de l'organisation syndicale, c'est « escroquer moralement la classe ouvrière ».

Il explique que le rôle d'un révolutionnaire est de rester là où il y a la masse. Aller à la C.G.T.S.R., dit-il, c'est se mettre « dans le camp retranché de la lutte des classes ». D'accord avec l'article de Nuiteux : les chefs ont trahi, la masse aussi ; la réquisition ne constitue pas une excuse.

D'accord avec G. pour rejeter le front unique. Les camarades ne veulent plus servir de champ d'expéri-

ce à un parti quel qu'il soit. Plus tard, ces partis voudront gouverner et nous revivrons la même expérience. Nous refusons. Les Cercles seront syndicalistes ou ne seront pas. Guyard (Métau, Paris) se prononce pour un syndicalisme libre. Il a l'impression qu'à cette conférence on est en train de perdre sa vitalité. Des camarades pensaient qu'à notre cercle il ne pouvait pas y avoir de discussion politique. Guyard attaque le POI et son activité. Il déclare : « Nous nous sommes battus contre les stalinistes, s'il faut nous battre contre les trotskystes, nous nous battons. » Le journal doit être le reflet des syndicalistes et non des politiciens. Guyard ne veut aucun homme politique à l'intérieur des syndicats.

Raux (Alimentation, Lille) n'est pas hostile au débat sur le rôle des partis et celui des syndicats. Mais d'abord, le Cercle est un mouvement de front unique. C'est donc une erreur de lui proposer le front unique. Les camarades du P. O. I. ont placé au sein des Cercles, mais pas de front unique avec un parti. Pour lui, le front unique de septembre n'engage pas la conception du Cercle pour l'avenir. Il trouve une opposition entre les Comités d'entreprises et les sections syndicales. D'où l'étiquette de scissionnistes qui nous serait collée et comme facilitant le développement des syndicats professionnels.

Les Comités d'entreprises sont les Soviets et nous sommes dans une période de recul. Et si le syndicat professionnel est la majorité ?

Raux explique qu'il faut animer le mouvement syndical. Il est impossible, ajoute-t-il, d'amener une perspective avec les divergences que nous avons. Il propose de modifier le mot d'ordre du « contrôle ouvrier ». Qui est-ce qui doit exercer ce contrôle ? Le parti ou le syndicat ? Il précise : le syndicat ; d'où le mot d'ordre du **contrôle syndical**.

C... (Bloch) précise que des ouvriers quittent la C. G. T. sans être des jaunes. Ce camarade déclare qu'il est impossible de réformer la C. G. T. sans faire la révolution. Il se prononce pour les Comités et signale l'exemple des Comités de grève vécu par lui. C... envisage les possibilités d'action : dans certaines usines, il y aura des victoires, dans d'autres des défaites ; au travers de ces luttes, préparation de la grève générale.

R... (La Lorraine) s'attache aux revendications des jeunes travailleurs. Il fait un appel pour que les camarades présents fassent un appel dans leurs cercles pour que les jeunes viennent à la conférence des jeunes du 6 janvier 1939.

Ensuite, R... insiste sur la nécessité de liaisons sérieuses entre les cercles d'usines de la même localité et de la même région. A la Lorraine, on ne sait pas ce qui se passe chez Lioré, par exemple, et pourtant il y a un cercle là aussi. Il faut des comités inter-usines.

Galopin affirme son accord avec Raux sur la question des Comités. Dans une période révolutionnaire, oui ; mais nous sommes dans une période de recul. Dans la perspective, les Comités se poseront, mais pas immédiatement. D'autre part, il faut tenir compte des statuts syndicaux. Le Comité sera assimilé comme une nouvelle organisation professionnelle et nous ferons chasser nos camarades des syndicats.

Craipeau précise que le Comité n'est pas une autre organisation. La direction des luttes doit appartenir entièrement aux ouvriers en collaboration étroite avec la section syndicale. Prenez l'exemple des Comités de grève, sont-ils de nouvelles organisations ? Non. Alors ?

Guilloré, rapporteur, répond en marquant son accord avec Raux. Notre attitude à l'égard des camarades quittant la C. G. T. ? Parmi eux existe une minorité d'excellents camarades révolutionnaires, nous devons leur

LE CONSEIL NATIONAL DU P. S. O. P. & L'UNITE ORGANIQUE

Le Conseil National du P. S. O. P. qui s'est tenu les 17 et 18 décembre était saisi par notre parti des propositions de fusion qui ont déjà été exposées à nos lecteurs. Une délégation vient les confirmer le 18 au matin.

Dans « Juin 36 » nous trouvons la réponse du Conseil National : il repousse la fusion, mais admet... l'adhésion individuelle des membres du P. O. I. dans ses rangs. Pour donner tout son sens à cette décision, le Conseil National a en même temps interdit les bulletins de tendance dans le parti.

D'après le compte rendu publié par « Juin 36 » (23 décembre), Hérad a indiqué qu'avec le P. O. I., il fallait être « prudents, méfiants même ». On indique aussi que « les délégués sont d'accord pour que les membres de cette organisation entrent individuellement dans le parti ». « La fusion avec le P. O. I. est repoussée par 254 mandats ». C'est tout.

Certainement, la réponse du Conseil National ne peut pas être définitive pour le PSOP. Le C. N. représente un organisme permanent, assez analogue à un « Sénat ». A la suite de son vote, tout le parti sera certainement saisi de la question, et déjà un certain nombre de Fédérations envisagent la question d'une façon plus politique et plus progressive.

D'ailleurs, tous les membres du C. N. ont été loin d'envisager la ques-

faire comprendre de rester à la C. G. T.

Question de la direction du mouvement : actuellement le Comité d'entreprise n'est pas la forme d'organisation qui convient. Il faut renforcer les cercles d'entreprises. Sur le front unique, G... appuie Raux : le cercle est un front unique. Sur les événements de septembre, il pense que si le cercle n'avait pas signé, il n'y aurait eu aucune catastrophe et l'action révolutionnaire n'aurait pas été affaiblie.

Nous ne voulons pas de colonisation de Cercles. Nous avons confiance dans le syndicalisme, nous croyons dans le syndicalisme, dit Guilloré. Mais nous ne voulons pas donner au syndicalisme le monopole.

La conférence désigne une Commission pour faciliter le travail de la Conférence. L'accord n'est pas possible.

I. — La Conférence est appelée à voter en premier lieu sur deux résolutions :

1° Une, rapportée par Guilloré, qui rejette dans l'avenir toute espèce de front unique avec les partis ;

2° l'autre, rapportée par Bardin (P.T.T.), qui « laisse au Comité général du Cercle l'acceptation éventuelle d'accords circonstanciels, avec des organisations ouvrières extérieures à la C. G. T. ».

Résultats : Motion Guilloré : 68 p. 100. Motion Bardin : 20 p. 100. Abstentions : 12 p. 100.

II. — Vote sur le mot d'ordre des Comités :

Motion Guilloré, qui rejette ce mot d'ordre, recueille 60 p. 100, celle de Craipeau (voir texte plus haut), 20 p. 100, et il y a 20 p. 100 d'abstentionnistes.

III. — Enfin, un vote à mains levées a lieu sur l'additif au rapport d'activité présenté par Bardin (techniciens). Cet additif est repoussé par 42 voix contre 20.

Dans l'heure qui reste, la Conférence discute des rapports financiers, sur le journal et sur les statuts. Diverses suggestions et propositions intéressantes sont faites. Elles seront examinées et mises au point par la nouvelle direction du Cercle, dont la liste est admise sans objection.

tion du même point de vue. Guérin considère le PSOP comme un creuset, qui ne peut s'écarter d'un parti qui représente la tradition de la révolution d'Octobre. Pivert, au contraire, a déclaré carrément que la fusion proposée par le POI « était pire que la scission ».

En réalité, de la part des camarades qui s'opposent à la fusion, il y a avant tout une attitude qui empêche le PSOP d'évoluer vers le marxisme. La franc-maçonnerie continue à jouer le rôle de fraction dirigeante. De nombreux camarades sont encore hésitants dans des questions essentielles (comme on l'a vu en septembre et lors de la grève du 30 novembre). On ne peut nier non plus que les sections de base du PSOP subissent très sérieusement le sentiment de dépression qui découle de l'attaque capitaliste. Cela se traduit par des pertes massives d'adhérents, des réactions contradictoires, du sectarisme, et une certaine passivité.

En proposant l'unité sur les seules bases acceptables actuellement (préparation en commun d'un Congrès, libre discussion politique, etc.), nous avons en vue la construction et l'élargissement du parti révolutionnaire dans ce pays, et rien d'autre. Nous savons bien qu'il y a de nombreuses préventions à vaincre, que l'action commune est nécessaire, et une incessante confrontation des points de vue.

La « solution » que propose le P. S. O. P. n'en est pas une. C'est une façon d'échapper la question, et avec elle toutes les questions politiques qu'elle pose. Lorsque nous lisons dans Juin 36 du 6 janvier que le PSOP est « le seul en France qui se refuse à marcher à la remorque de l'un ou de l'autre des courants de la bourgeoisie, le seul qui reste fidèle à l'internationalisme prolétarien », alors que le C. N. a approuvé le soutien conditionnel à Daladier en septembre par 229 mandats contre 43 (16 abstentions), contrairement au P.O.I., on a le droit de mettre en garde les militants sincères du PSOP contre l'aveuglement de leurs dirigeants.

La volonté d'unité est la volonté de faire triompher dans le prolétariat le programme révolutionnaire, qui est celui de la IV^e Internationale et du POI. Nous n'avons pas la prétention de l'imposer, mais de convaincre dans l'action commune et la discussion fraternelle, de sa justesse.

Le courant pour l'unité ne pourra pas être brisé. Au contraire, il se renforcera avec le renouveau de la résistance ouvrière à l'offensive, qui mettra toutes les tendances à l'épreuve.

La résolution politique adoptée par le C. N. du PSOP est le complément inévitable de son attitude vis-à-vis du POI. Nous ne soulignerons ici qu'un point essentiel.

La résolution affirme que la trahison stalinienne et réformiste n'est que « le couronnement de deux années de capitulation du Front Populaire qui ont conduit le prolétariat victorieux de juin 36 à la grave situation où il se trouve présentement ». D'ailleurs, dans le même numéro, Desnots écrit que « le Front Populaire, progressif par les masses ouvrières et paysannes qui le composaient, a joué un rôle effectivement réactionnaire par les chefs d'organisation qui s'en adjugèrent la direction. »

Ainsi, la direction du PSOP n'a pas encore compris ce que c'est la conception même du Front Populaire qui était fautive et criminelle par le prolétariat

Le Gérant : PESCH



Imp. Spéciale, 45, Passage Dubail, Paris